

DIRECTION DES RAYONNEMENTS
IONISANTS ET DE LA SANTÉ

CODEP-DIS-2019-029994

Affaire suivie par : Myriam Perouel

Tél : 01 46 16 42 03

Fax : 01 46 16 44 28

Mel : myriam.perouel@asn.fr

Montrouge, le 22 JUIL. 2019

Cabinet d'Expertises ARDEN'BAT

Monsieur Fabrice Gutknecht

1 chemin de la gare

8160 VENDRESSE

Objet : Demande d'agrément de niveau 1 option A pour les mesures d'activité volumique du radon

Réf. : [1] Votre courrier reçu le 30 avril 2019
[2] Décision n° 2009-DC-0134 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 7 avril 2009 fixant les critères d'agrément des organismes habilités à procéder aux mesures de l'activité volumique du radon, la liste détaillée des informations à joindre à la demande d'agrément et les modalités de délivrance, de contrôle et de retrait de l'agrément

P.J. : Décision d'agrément n° CODEP-DIS-2019-029862 de l'ASN du 19 juillet 2019

Monsieur,

Par courrier reçu le 30 avril 2019 [1] et en application de l'article 7 de la décision du 7 avril 2009 susvisée [2], vous avez adressé à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) une demande d'agrément pour procéder aux mesures de l'activité volumique du radon de niveau 1 option A.

Au vu des éléments fournis dans votre demande d'une part et de l'avis de la Commission nationale d'agrément des organismes habilités à procéder aux mesures de l'activité volumique du radon d'autre part, vous trouverez ci-joint la décision d'agrément n° CODEP-DIS-2019-029862 du 19 juillet 2019 vous accordant le niveau 1 option A tel que défini à l'article 3 de la décision du 7 avril 2009 susvisée [2], pour une durée d'un an.

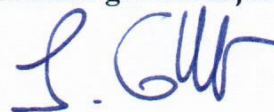
Toutefois, je vous demande de prendre en compte les observations figurant en annexe et de modifier votre modèle de rapport en conséquence.

Enfin, je vous rappelle que durant la période de votre agrément, vous devez déclarer à l'ASN tout changement concernant votre organisme et notamment tout changement de personnel, en indiquant la compétence des nouveaux agents et en fournissant leur attestation de compétence.

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le directeur général adjoint



Julien COLLET

www.asn.fr